

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal

11 avril 2023



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

ADMINISTRATION ET AFFAIRES COURANTES



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

1. Administration et affaires courantes

1.1 Adoption de l'ordre du jour

**À L'ORDRE
DU JOUR**



1. Administration et affaires courantes

1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mars 2023

PROCÈS- VERBAL



1. Administration et affaires courantes

1.3 Dépôt d'un procès-verbal de correction

PROCÈS- VERBAL



1. Administration et affaires courantes

1.4 Approbation de la liste des déboursés

LISTE DES DÉBOURSÉS



1. Administration et affaires courantes

1.5 Dépôt du rapport d'activités du trésorier d'élection pour l'exercice financier 2022



1. Administration et affaires courantes

1.6 Contrat d'assurances collectives – Achat regroupé – Solution UMQ



1. Administration et affaires courantes

- 1.7 Appui au comité de candidature de Blainville dans sa démarche d'obtention de la Finale des Jeux du Québec – Hiver 2026

1. Administration et affaires courantes

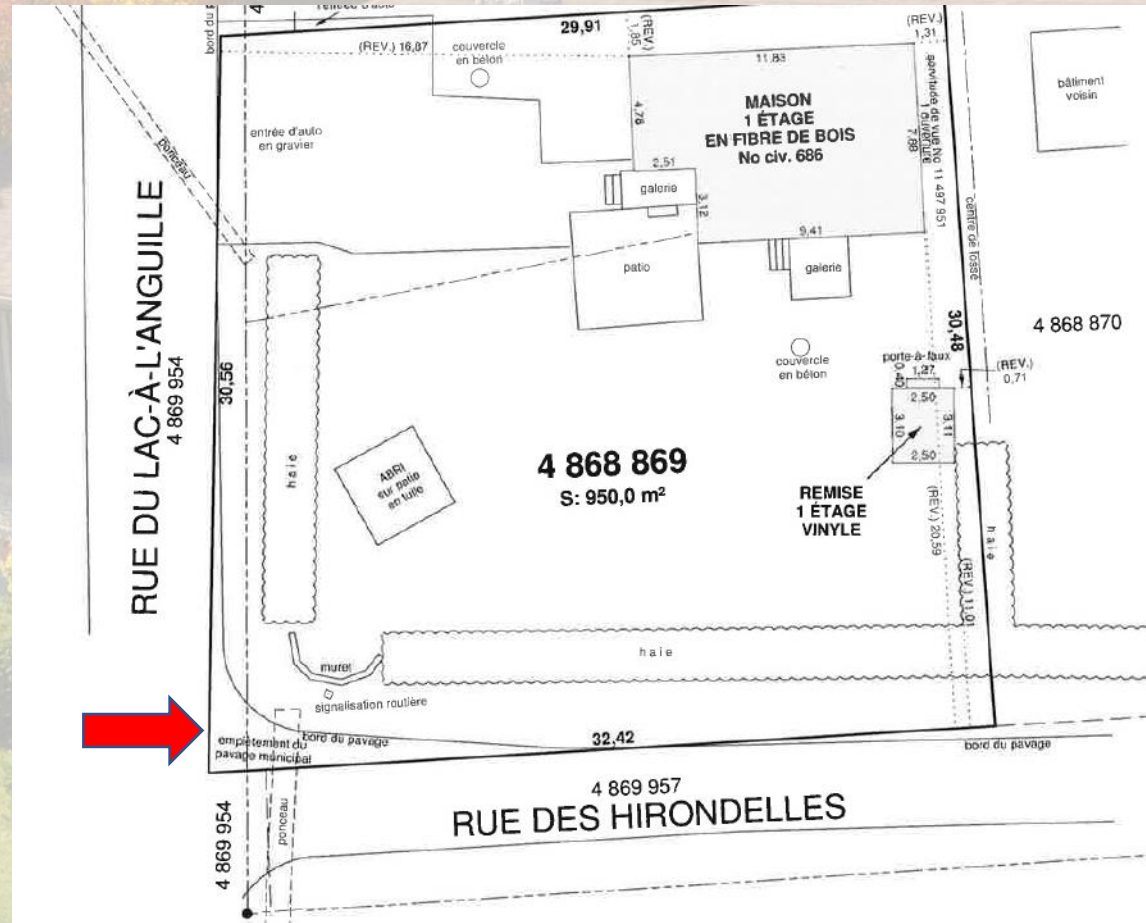
1.8 Acquisition du lot 6 436 430 – Rue Louben



[illegible]

1. Administration et affaires courantes

1.10 Établissement d'une servitude – Autorisation de signature



SOUSSIONS, CONTRATS ET RÈGLEMENTS



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

2. Soumission, contrats et règlements

2.1 Octroi de contrat – Services de numérisation de documents (2023GRE01-CGG)

OCTROI DE CONTRAT



2. Soumission, contrats et règlements

2.2 Octroi de contrat – Achat d'une scène extérieure (2023LOI02-CGG)

OCTROI DE CONTRAT



2. Soumission, contrats et règlements

2.3 Octroi de contrat – Achat de luminaires pour le sentier de glace (2023LOI04-DDP)

OCTROI DE CONTRAT



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.4 Octroi de contrat – Acquisition et installation d'un groupe électrogène mobile et d'un groupe électrogène permanent (2023TP06-AOP)

OCTROI DE CONTRAT



2. Soumission, contrats et règlements

2.5 Octroi de contrat – Acquisition d'un chasse neige (2023TP10-DDP)

OCTROI DE CONTRAT



2. Soumission, contrats et règlements

2.6 Octroi de contrat – Achat de panneaux de transfert de puits (2023TP11-DDP)

OCTROI DE CONTRAT



2. Soumission, contrats et règlements

2.7 Octroi de contrat – Réfection du revêtement de la bibliothèque (2023TP12-DDP)

OCTROI DE CONTRAT



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.8 Octroi de contrat – Services professionnels pour le projet intégré au Parc Connelly (2023GEN01-AOP)

OCTROI DE CONTRAT



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.9 Octroi de mandat professionnel pour l'évaluation de la valeur économique des services écosystémiques de Saint-Hippolyte (2023ENV02-CGG)

OCTROI DE CONTRAT



2. Soumission, contrats et règlements

2.10 Renouvellement de contrat – Vidange des fosses septiques (971-20)

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.11 Rejet de soumission – Acquisition de ponceaux et accessoires (2023TP05-AOP)

2. Soumission, contrats et règlements

- 2.12 Modification au Règlement n°1235-22 décrétant une dépense et un emprunt de 1 400 000 \$ pour la réfection du pavage de certaines rues situées sur le territoire de la Municipalité

2. Soumission, contrats et règlements

- 2.13 Dépôt des certificats de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant les Règlements n°1205-21-02 et n°1222-22-01

2. Soumission, contrats et règlements

- 2.14 Dépôt et avis de motion – Règlement n°1225-22 relatif au déneigement résidentiel des allées d'accès et des stationnements privés

DÉPÔT & AVIS DE MOTION



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.15 Dépôt et avis de motion – Règlement n°1240-23 décrétant une dépense et un emprunt de 463 000 \$ pour l'exécution de travaux de réfection de neuf bornes sèches et l'installation d'un réservoir sous terrain

DÉPÔT & AVIS DE MOTION



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.16 Dépôt et avis de motion – Règlement SQ-900-51 modifiant le Règlement SQ-900 sur la circulation et le stationnement

DÉPÔT & AVIS DE MOTION



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.17 Adoption du Règlement n°1007-10-04 modifiant le Règlement n°1007-10 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale

ADOPTION DE RÈGLEMENT



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.18 Adoption du Règlement n°1239-23 sur la vérification de l'optimisation des ressources par la Commission municipale du Québec

ADOPTION DE RÈGLEMENT



RESSOURCES HUMAINES



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

3. Ressources humaines

3.1 Embauche de patrouilleurs - Poste saisonniers



TRAVAUX PUBLICS



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel – 31 mars 2023

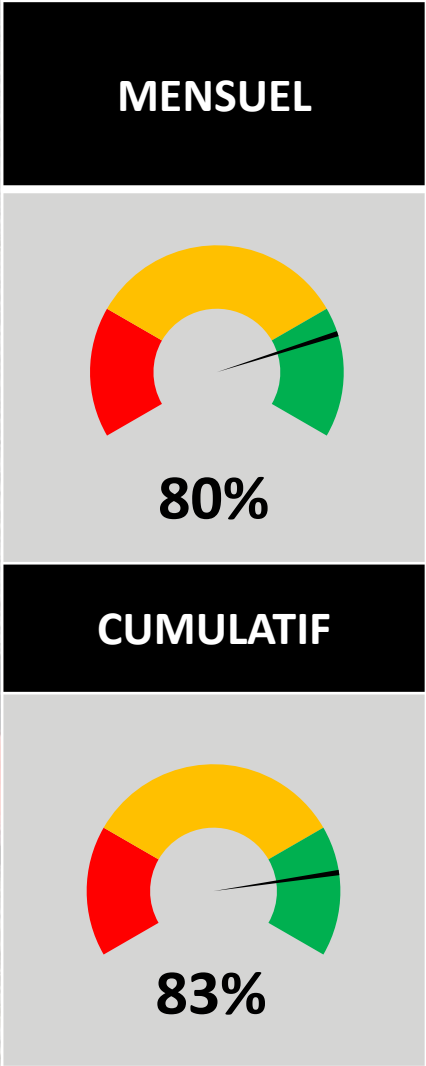


MUNICIPALITÉ DE SAINT-HIPPOLYTE

Imprimé le 29 mars 2023
Service: TRAVAUX PUBLICS
Type de demande: Requête, Plainte, Interne, Accueil et information

Qualité des services
Rapport des indicateurs de performance - mars 2023

TRAVAUX PUBLICS	Demande	Mensuel		Depuis le début de l'année	
	En attente	Complétée	Reçue	Complétée	Reçue
ADMINISTRATION	0	1	1	1	1
CHEMIN	10	8	15	10	17
DEMANDE INTERSERVICES	3	4	5	6	9
DENEIGEMENT	0	1	1	1	1
ECLAIRAGE	6	14	10	46	47
EDIFICES MUNICIPAUX	1	0	1	1	2
FOSSÉ	7	0	0	0	0
LOISIRS ET CULTURE	0	0	0	2	2
NETTOYAGE ET ENTRETIEN	1	0	0	0	1
PONCEAU	3	0	0	0	0
SIGNALISATION	5	2	5	8	10
TRANSPORT MATÉRIEL TERRAINS / EDIFICES	0	1	1	1	1
VOIRIE	5	12	15	15	18
Total TRAVAUX PUBLICS	41	43	54	91	109
Total	41	43	54	91	109



4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel
Activité de déneigement

MOIS	NEIGE (CM)	PLUIE (MM)	NOMBRE DE SORTIE	REMARQUE
Novembre	40	41	9	
Décembre	114.5	52.9	13	
Janvier	66.8	1	11	
Février	51	20.9	13	
Mars	22	10	9	

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel

Réparation de l'éclairage public

Mois	Nombre de réparation	Nombre de bris restant
Février	116	22
Mars	28	6



4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel

Activités à venir en AVRIL

- Opération de colmatage de nids de poule;
- Nivelage / réparation des chemins;
- Préparation et réparation des outils et des équipements;
- Balayage des rues;
- Retour au travail progressif des employés surnuméraires;
- Ouverture des soumissions suivantes:
 - Fourniture de ponceaux et accessoires
 - Fourniture de deux groupes électrogènes

- RAPPEL:
 - Respecter les limites de vitesse pour votre sécurité.



4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel

Échéancier – Travaux 2023



ROUTES	EMPLACEMENTS	DATE *PEUVENT VARIER*
Ch. du Lac-Connelly	Du # 859 jusqu'au ch. de la Carrière sur une distance de 686 mètres	1 ^{er} mai au 30 juin
Ch. des Buttes	Du # 86 jusqu'au # 97 sur une distance de 460 mètres	1 ^{er} mai au 9 juin
Ch. du Lac-Bleu	Du # 430 jusqu'à la 51 ^e avenue sur une distance de 417 mètres	9 juin au 7 juillet
51 ^e avenue	De la 52 ^e avenue jusqu'au # 74 sur une distance de 258 mètres	3 juillet au 21 juillet
Ch. du Lac-Bleu	Du # 512 jusqu'à la 111 ^e avenue sur une distance de 400 mètres	10 juillet au 21 juillet
58 ^e avenue	Du ch. du Lac-Bleu jusqu'au # 24 sur une distance de 222 mètres	24 juillet au 4 août
Ch. du Lac-Bleu	Du # 211 jusqu'au # 269 sur une distance de 376 mètres	24 juillet au 18 août
Ch. des Hauteurs	Du # 2 936 jusqu'au # 3 013 sur une distance de 326 mètres	7 août au 14 août
Rue Ogilvy Ouest	De la rue Ogilvy Est jusqu'au # 16 Ogilvy Ouest sur une distance de 188 mètres	14 août au 18 août

Notez bien que les dates peuvent varier selon la disponibilité des sous-traitants et de la météo.

Collecte et déchiquetage de branches

- Offert gratuitement de mai à octobre
 - Première semaine du mois: secteur A et C
 - Troisième semaine du mois: secteur B et D
- Un maximum de 15 minutes est accordé par collecte
- Un maximum de 2 demandes de collecte par adresse civique pour l'année
- Inscription obligatoire en ligne au plus tard à midi le jeudi précédent la collecte
- Possibilité d'avoir tout le contenu de la benne de paillis via inscription en ligne
- RAPPEL:
 - Les branches doivent être placées en bordure de la rue le dimanche précédent la collecte
 - Déposer les gros bouts des branches du côté de la rue, pas plus de 5 pieds de haut
 - Diamètre maximum de 4 pouces. Aucune bûche, souche ou débris
 - Le nettoyage des résidus est la responsabilité du propriétaire



4. Travaux publics

4.2 Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP)



4. Travaux publics

4.3 Mandat à l'UMQ pour l'achat de sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium)



URBANISME



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

5. Urbanisme

5.1 Dépôt du rapport mensuel Permis et certificats

PERMIS



Municipalité de Saint-Hippolyte
1223, chemin des Planteurs
Saint-Hippolyte
J0A 1A1
Téléphone : (450) 563-2305 Télécopieur : (450) 563-2367

TYPE / NATURE / DESCRIPTION	PERMIS NO
PROPRIÉTAIRE	ÉMIS LE
	EN VIGUEUR JUSQU'AU
SITE DES TRAVAUX CADASTRE(S)	
Signature: _____ RESPONSABLE DU DOSSIER	

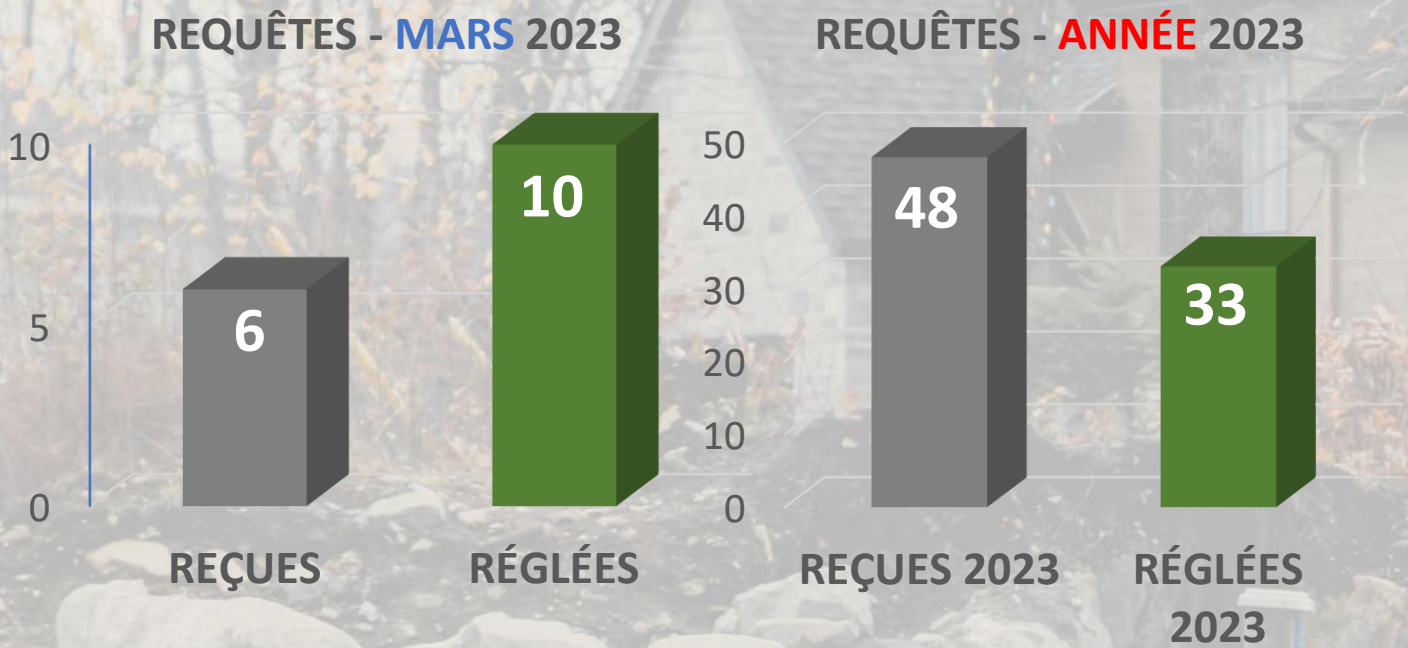
CE PERMIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ DANS UN ENDROIT VISIBLE

TYPE DE PERMIS	Nombre émis
Rénovation / amélioration rés. +5000\$	12
Installation septique	7
Ouvrage de prélèvement des eaux	7
Construction neuve maison	6
Renouvellement de permis	5
Remise	4
Lotissements	4
Agrandissement résidentiel +18m2	3

Comparatif	Mensuel (mars)			Annuel		
	2023	2022	Diff.	2023	2022	Diff.
Nombre émis	59	117	- 58	110	223	- 113
Valeur totale	4 569 074\$	9 721 629\$	- 5 152 555\$	5 945 274\$	20 031 577\$	+ 14 086 303\$
Résidence						
▪ Nombre	9	19	- 10	12	43	- 31
▪ Valeur	3 274 238\$	6 589 000\$	- 3 314 762\$	3 814 238\$	15 613 000\$	- 11 798 762\$
Inst. septique	8	22	- 14	11	46	- 35

5. Urbanisme

5.1 Dépôt du rapport mensuel Dossiers d'infractions et Requêtes



Requête(s) reçue(s) en mars	Nombre
Bâtiments accessoires	0
Bâtiments principaux	0
Constructions accessoires	1
Permis & certificats	4
Terrain	1

Requête(s) complétée(s) en mars	Nombre
Bâtiments accessoires	0
Bâtiments principaux	2
Constructions accessoires	0
Permis & certificats	8
Terrain	0

5. Urbanisme

Demande de dérogations mineures

DÉROGATIONS MINEURES



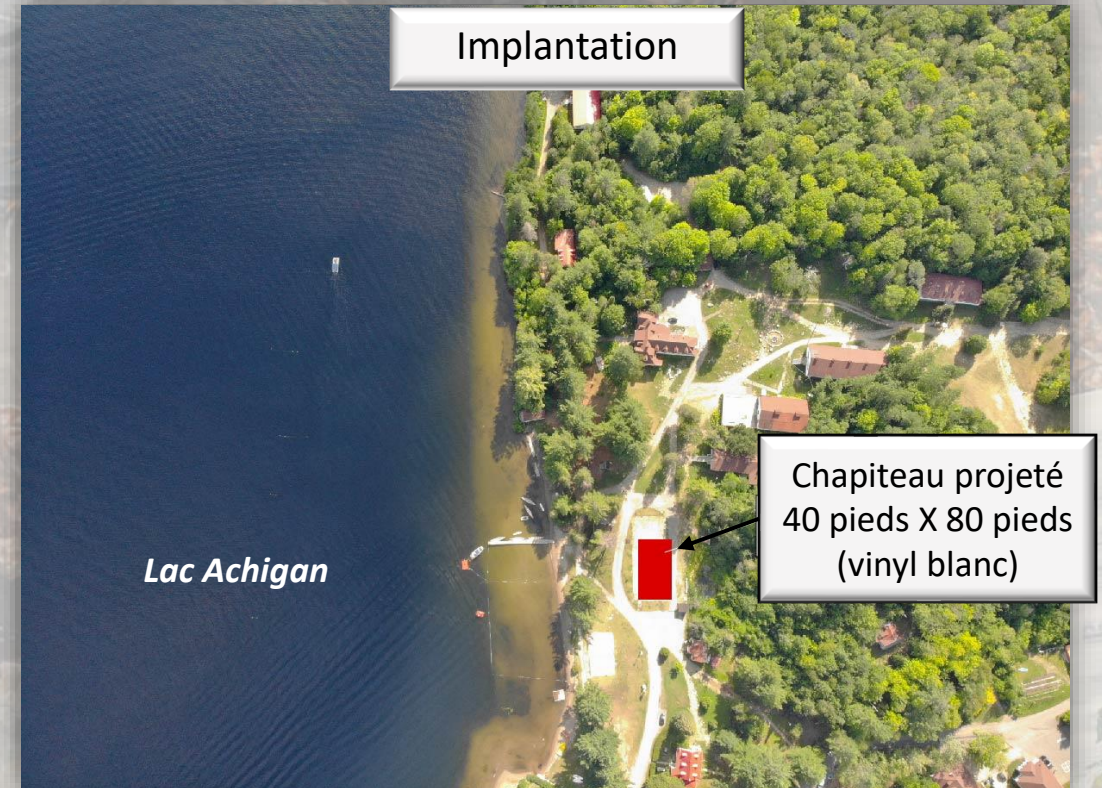
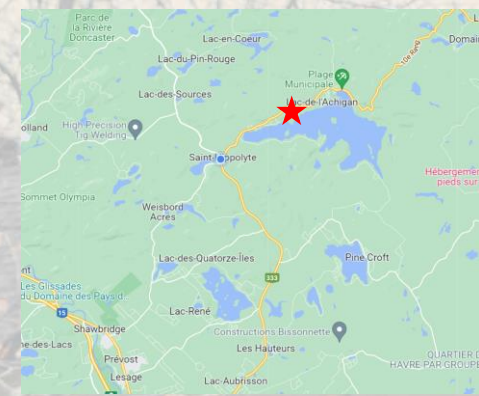
5. Urbanisme

5.2 DDM 2023-0004 : 50, 365^e Avenue

La demande consiste à permettre l'installation d'une construction temporaire de type chapiteau de 40 pieds par 80 pieds pour la période estivale 2023 sur le site du camp de vacances Plein aire Bruchési.



Modèle de tente



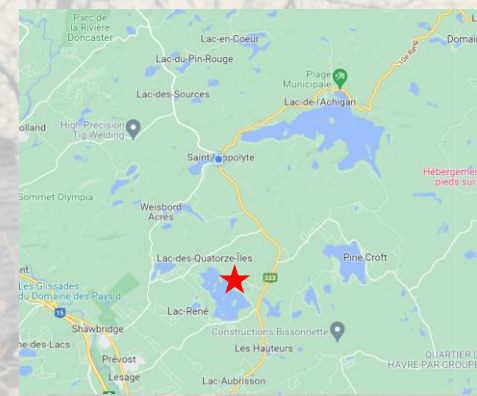
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent à l'unanimité d'**ACCEPTER** la DDM

5. Urbanisme

5.3 DDM 2023-0007 : 178-180, 92^e Avenue

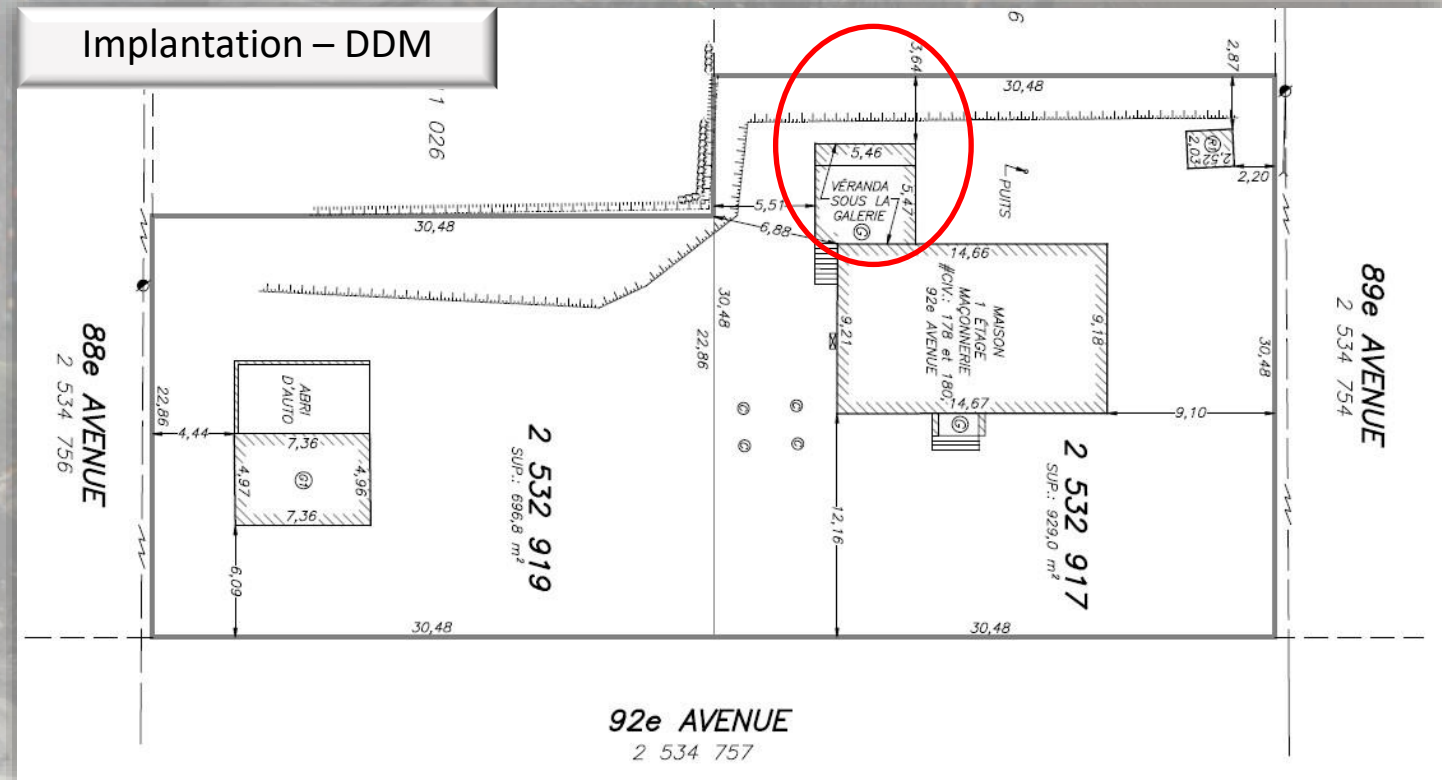
La demande consiste à permettre, pour la serre annexée à la résidence, un empiétement de 1,4 mètre dans la marge arrière de 5 mètres exigée pour la zone H-207.



Situation actuelle



Implantation – DDM



RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent à l'unanimité d'**ACCEPTER** la DDM

5. Urbanisme

Plan d'Implantation et d'Intégration Architecturale (PIIA)

PIIA

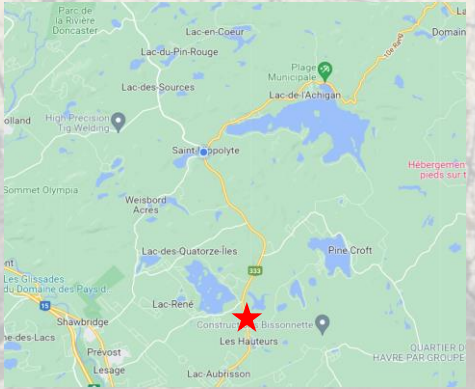
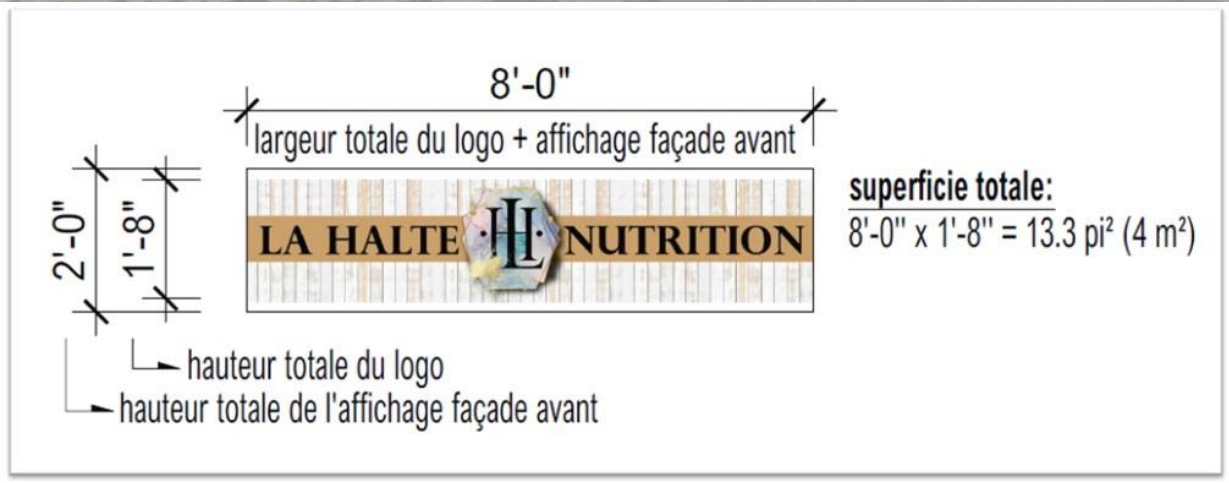
Plan d'Implantation et d'Intégration Architecturale



5. Urbanisme

5.4 PIIA 2023-0003 : 946, chemin des Hauteurs
Enseigne murale – Route 333

Plan de l’enseigne



Emplacement de l’enseigne



RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent à l’unanimité d’ACCEPTER le PIIA

5. Urbanisme

USAGE CONDITIONNEL

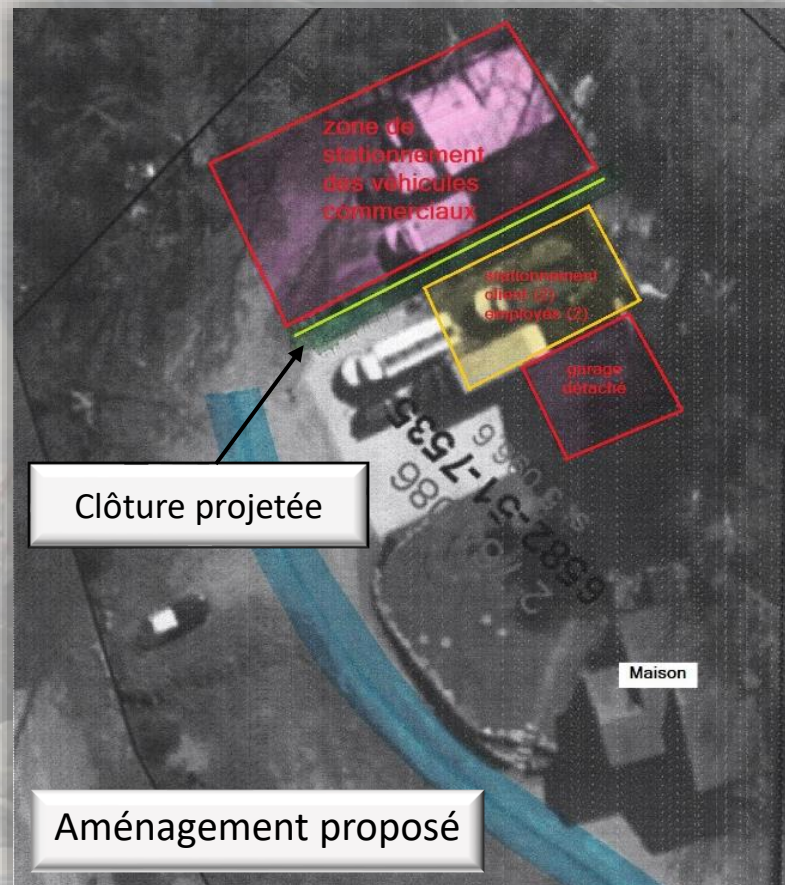


5. Urbanisme

5.5 UC 2023-0005 : 1024, chemin des Hauteurs

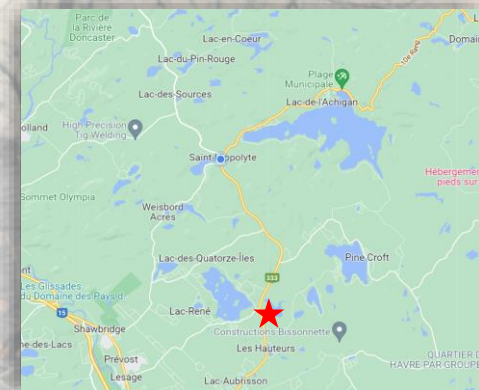
Usage conditionnel – Entreprise de services de réparation de la machinerie

Photo aérienne



Faits saillants:

- Usage conditionnel de type « *Entreprise de services de réparation de la machinerie* » pour *ENTRETIEN TECHNI-CAM/9185-7466 QUÉBEC INC.*;
- Usage de service de réparation mobile;
- Terrain utilisé pour stationner les véhicules à réparer;
- Réparations réalisées dans le garage détaché afin d'atténuer les impacts sonores;
- Superficie du terrain de 5096,6 m²;
- Situé à la limite de la zone commerciale C-129;
- L'entreprise entpose son équipement de manière à ce que celui-ci ne soit pas visible du chemin des Hauteurs, ni du chemin de la Brise.;
- Une clôture serait aménagée afin d'atténuer davantage les impacts visuels du stationnement desdits véhicules.



RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent à l'unanimité d'**ACCEPTER** la demande d'Usage Conditionnel

ENVIRONNEMENT



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

L'étude hydrogéologique

Depuis 2022, la Municipalité exige le dépôt d'une étude hydrogéologique pour tout projet de développement d'un minimum de 5 puits.

Objectifs:

- Estimer la consommation d'eau projetée par tout le projet;
- Évaluer la capacité de la nappe phréatique à fournir de l'eau de façon durable;
- Démontrer que l'eau est de bonne qualité;
- Évaluer la vulnérabilité de la nappe souterraine face aux contaminants;
- Donner un avis sur la capacité de la nappe phréatique à fournir de l'eau dans le futur.

Par la suite, des suivis sur le terrain sont effectués aux 2 ans dès que 10 puits sont forés sur le terrain. Le projet de développement ne peut se poursuivre durant cette période.

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Les services écosystémiques

Avantages que nous retirons de la nature en tant que société se regroupant en quatre catégories:

- Approvisionnement (matériaux, aliments, eau potable, etc.);
- Régulation (filtration des polluants, régulation du climat, régulation des crues, etc.);
- Support (formation du sol, habitat pour les animaux, etc.);
- Culture (beauté des paysages, loisirs, patrimoine, etc.).

Les services écosystémiques sont étroitement liés à la biodiversité, sans laquelle ils ne pourraient exister.



6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

La valeur économique des services écosystémiques

Les services écosystémiques sont rendus gratuitement sans être pris en compte dans le système économique, menant à des décisions sur l'utilisation du territoire et des ressources qui ignorent leur contribution au bien-être humain.

L'évaluation de la valeur économique des services écosystémiques est une façon de démontrer l'importance de la conservation des milieux naturels et d'ainsi orienter les décisions.

Il s'agit d'une approche novatrice très peu prise en compte en aménagement du territoire. La firme Habitat a développé des logiciels spécialisés dans l'évaluation de la valeur des services écosystémiques (approvisionnement en eau, séquestration du carbone, stockage du carbone, contrôle de l'érosion et contrôle des nutriments N et P).

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Plan régional des milieux humides et hydriques

4^e rencontre

Les spécialistes en environnement et en urbanisme des municipalités de la MRC de la Rivière-du-Nord et les représentants d'organismes régionaux se sont consultés sur la conservation, la restauration et la création des milieux humides et hydriques ainsi que sur leur utilisation durable.

Une consultation publique sous forme de sondage a été effectuée par la MRC pour recueillir la vision et les préoccupations des citoyens concernant ce dossier.

Les prochaines étapes: élaborer un plan d'action ainsi qu'un programme de suivi et d'évaluation du Plan régional sur les milieux humides et hydriques.



6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

À la vitesse de la municipalité.

Saviez-vous que pour être réalisé, un projet du Service de l'environnement doit avoir été présenté au moment de l'exercice du budget en septembre de l'année précédente, puis retenu parmi les projets prioritaires du conseil municipal?

Pour réaliser un nouveau projet dont l'idée a germé en cours d'année, il faudra donc attendre le prochain exercice budgétaire pour en faire la demande au conseil municipal. Ça ne peut pas aller plus vite que ça...



6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Trucs, mythes et légendes



CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel

Vernissage de l'exposition « Cuites au four // Oven baked »

Une vingtaine de personnes se sont réunies à la bibliothèque de Saint-Hippolyte, le 9 mars dernier, pour participer au vernissage de l'exposition rétrofuturiste de l'artiste Marie-Claude Dequoy.

L'exposition sera en place jusqu'au 22 avril



7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel

Atelier de confection de chocolat

Après le succès des ateliers de confection de chocolat en 2022, Eddy Rosine était de retour le 1^{er} avril pour le plus grand bonheur des jeunes Hippolytois ! Chaque enfant participant à l'activité aura pu créer une figurine en chocolat. Trois représentations de l'activité ont été offertes étant donné sa très grande popularité.



7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel

Activités à venir :

15 avril : **Heure du conte**
Bibliothèque

21 avril et 5 mai : **Vins et musique du monde**
Parc du Grand-Héron

27 avril : **Vernissage de l'exposition « Dans une goutte d'eau » de Sylvain Miller**
Bibliothèque



7. Culture et bibliothèque

7.2 Nomination d'un représentant – Programme d'appel de projets de développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2023-2024



LOISIRS, SPORTS, PLEIN AIR ET VIE COMMUNAUTAIRE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel

Activités en sentiers et patinoires

L'hiver 2022-2023 aura été remarquablement chaud et neigeux, faisant le bonheur des uns et le malheur des autres. Bien que les conditions de neige pour le ski, la raquette et le vélo d'hiver aient été remarquables, ce fut pas mal plus compliqué pour la gestion des patinoires qui ont été fermées à maintes reprises à cause des températures élevées. Toutes les patinoires ont fermé le 6 mars, juste après la semaine de relâche. Le dernier damage des sentiers de ski a eu lieu le 27 mars. Les sentiers de raquette sont, quant à eux, encore praticables à ce jour.



8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel

Statistiques de fréquentation – Centre de plein air Roger-Cabana

Voici les ventes de billets et d'abonnements de saison entre le 1^{er} janvier et le 30 mars 2023 :

Type d'abonnement	Qtée
Billet journalier adulte ski	435
Billet journalier adulte raquette	702
Billet journalier enfant ski	89
Billet journalier enfant raquette	99
Abonnements de saison – citoyens (gratuits)	1591
Abonnements de saison – non-citoyens	156

8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel

Début des inscriptions – session de cours du printemps

Les citoyens sont plus que jamais friands d'activités dirigées et de cours de groupe. Plusieurs cours affichaient complet dès la première journée des inscriptions le 29 mars dernier. Les ateliers Vins et Musique du Monde de même que l'activité de pickleball sont parmi les plus populaires auprès de nos citoyens.



8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel – Évènements à venir

15 avril

Groupe Social Amico – Souper amical
C.E.C.H.

18 avril

Vaccination pour bébés - CISSS
Centre des loisirs et de la vie communautaire

6 mai

Club de l'Âge d'or – Assemblée générale annuelle
Centre des loisirs et de la vie communautaire

6 mai

Club de l'âge d'or – Souper dansant
C.E.C.H.

8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.2 Protocole d'entente et subvention au Comptoir alimentaire



SÉCURITÉ INCENDIE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Statistiques d'intervention

Nature des interventions	2023	2022
Interventions incendie	63	606
Premiers répondants	34	180
Total	97	786

Nature des interventions	En date du 29 mars 2023
Entraide	1
Feu de cheminée	2
Feu de bâtiment	1
Système d'alarme en opération	4
Accident	7
Assistance aux ambulanciers	3
Vérification préventive	2
Autres	4
Premiers répondants	9
Total	33

SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

NAUTIQUES ET SUR GLACE	
Lieu d'intervention	Nombre
Lac de l'Achigan	0
Lac Connelly	0
Lac Écho	0
Lac Bleu	0
Autres lacs	0

TERRESTRES	
Types d'intervention	Nombre
Nuisance	8
Animal	0
SPCA	0
Enquête Airbnb	2
Enquête diverse	2
Privé	3
Environnement	0
Urbanisme	0
Insalubrité	1
Suivi dossier	23

10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

La fonte de la neige et le risque d'INONDATION et VENT VIOLANT durant la période printanière!

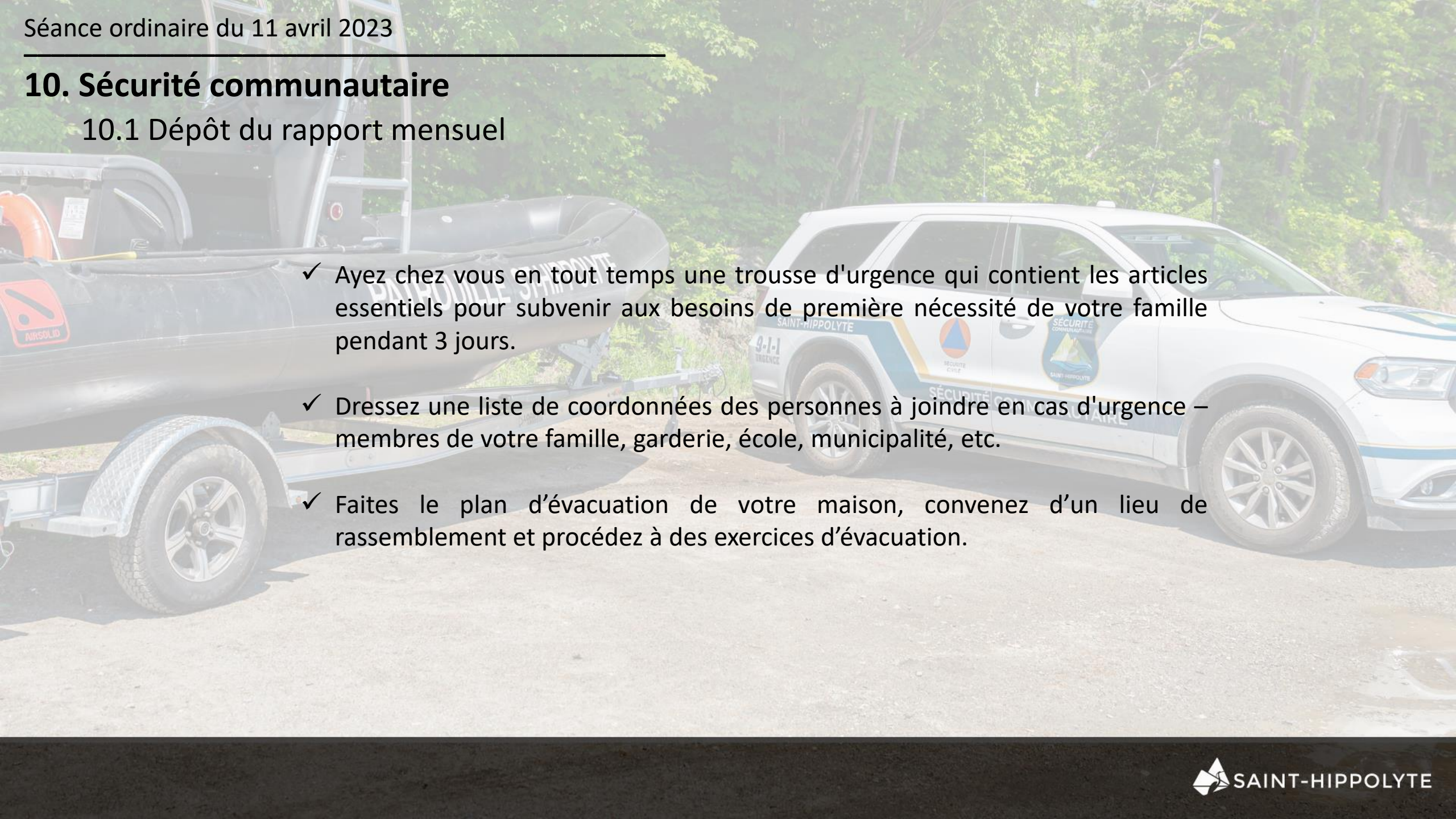
Comment se préparer!

La fonte de la neige et le risque d'INONDATION en cette période de dégel

En cas sinistre ou de catastrophe naturelle, les équipes de secours pourraient tarder à arriver dans certains secteurs de la Municipalité. Vous êtes donc le premier responsable de votre sécurité. La meilleure façon de vous préparer est d'élaborer un plan familial d'urgence :

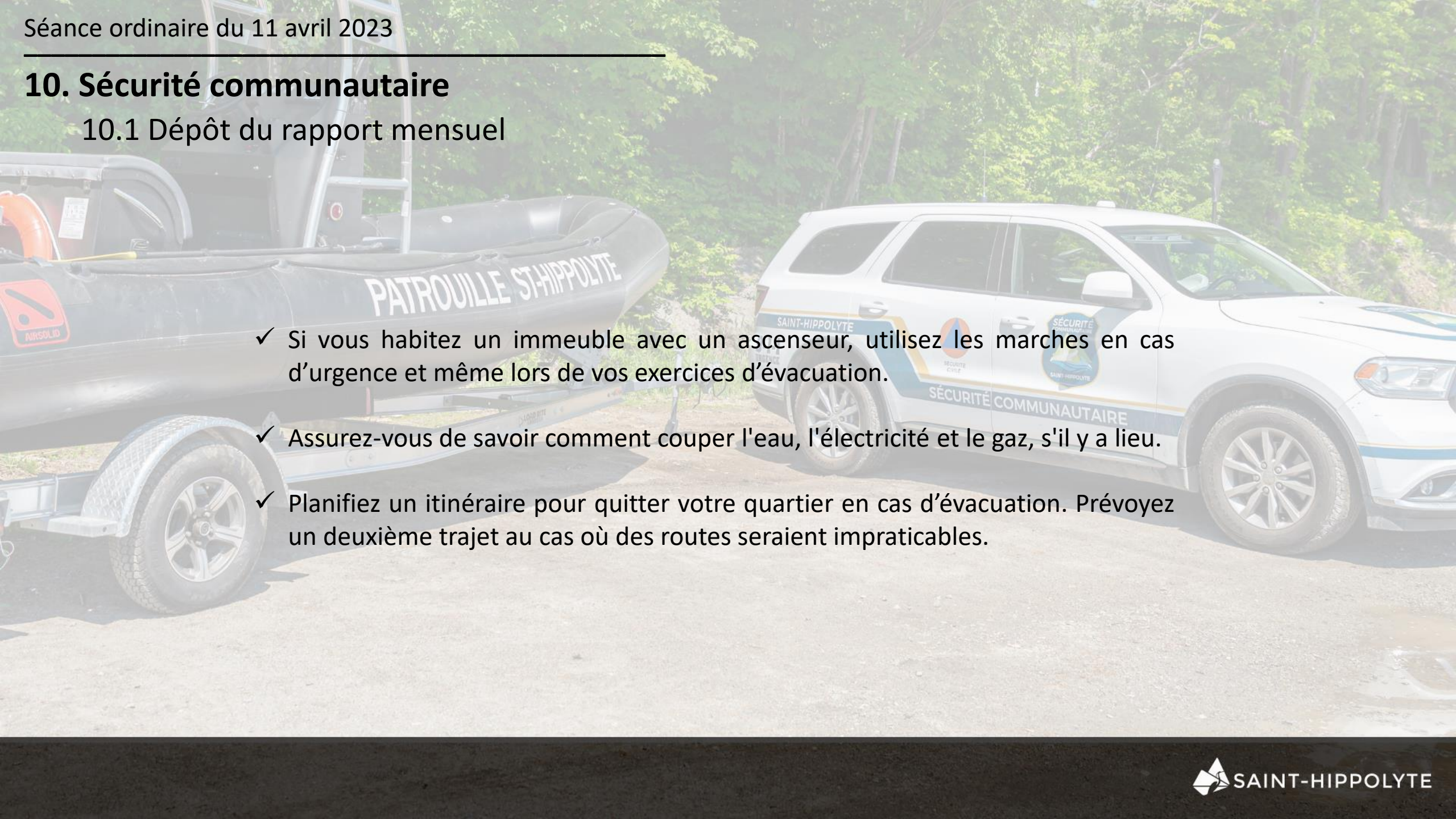
10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

- 
- ✓ Ayez chez vous en tout temps une trousse d'urgence qui contient les articles essentiels pour subvenir aux besoins de première nécessité de votre famille pendant 3 jours.
 - ✓ Dressez une liste de coordonnées des personnes à joindre en cas d'urgence – membres de votre famille, garderie, école, municipalité, etc.
 - ✓ Faites le plan d'évacuation de votre maison, convenez d'un lieu de rassemblement et procédez à des exercices d'évacuation.

10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

- 
- ✓ Si vous habitez un immeuble avec un ascenseur, utilisez les marches en cas d'urgence et même lors de vos exercices d'évacuation.
 - ✓ Assurez-vous de savoir comment couper l'eau, l'électricité et le gaz, s'il y a lieu.
 - ✓ Planifiez un itinéraire pour quitter votre quartier en cas d'évacuation. Prévoyez un deuxième trajet au cas où des routes seraient impraticables.

10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

- ✓ Faites l'inventaire de vos biens, avec preuves d'achat, photos ou bandes vidéo. Conservez ces documents et une copie de vos polices d'assurance habitation et automobile à l'extérieur de votre domicile en lieu sûr, au bureau par exemple.
- ✓ Communiquez avec votre assureur afin de vérifier la couverture de votre assurance habitation
- ✓ La majorité des contrats d'assurance couvre les dommages causés par des catastrophes naturelles comme la grêle, la foudre, les tempêtes de vent ou les tornades.

10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

Cueillette des ordures et des matières résiduelles

Le Service de la sécurité communautaire tient à rappeler à la population que depuis plus d'un an maintenant, il est interdit de placer des sacs à ordures sur le côté ou sur le dessus des bacs. **Ces sacs à ordures ne seront pas cueillis par le fournisseur** qui utilise des camions à bras hydraulique pour maximiser son service.

Il est également de la responsabilité des citoyens de placer les bacs de façon à ce que ceux-ci ne soient pas accrochés en bordure de route.



COMMUNICATIONS



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

PÉRIODE DE QUESTIONS



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

LEVÉE DE LA SÉANCE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

